



Regroupement Familial refusé ??

Par **latop**, le **02/12/2011** à **19:19**

Bonjour,

En date du 7 juin , j ai reçu l attestation de depot concernant ma demande de regroupement familial pour mon mari qui se trouve au maroc ; le delai de six mois est terminé mais je n ai toujours pas reçu de reponses, j ai appeler en préfecture du gard , on a rien voulu me dire hormis qu ils étaient à jour donc pas de retard ds les dossiers.

Dois je le prendre comme un refus implicite ? et faire un recours ou attendre encore un peu ? Je pensais reelement qu il n y aurais pas de soucis mais apparemment je me suis trompé. Pourtant je travaille ,je suis en cdi ,je suis en location dans un T4 , la visite du domicile s est bien passé , j ai du mal a comprendre surtout si le refus n est pas motivé; jespere que vous pourrez m apporter une reponse , merci d avance !!

Par **OUPSS94**, le **14/04/2012** à **21:06**

Bonsoir Latop,

Je me retrouve dans le même cas que toi, fin février signais la fin des 6 mois. Que dois je comprendre ?? Refus ?? Dois-je entamer un recours gracieux ? J'ai moi même un CDI une location T3 et gros point important, nous avons un bébé !!!!

As tu eu des nouvelles pour ta demande ?

Bonne soirée